

Garantie à vie cessible



La protection de votre garantie

La société North Star Manufacturing (London) Ltd. fabrique des fenêtres et des portes de vinyle qui répondent aux normes de l'industrie ou les dépassent. Nos produits sont ainsi éprouvés et homologués par l'Association canadienne de normalisation et ils sont conformes aux normes de la *American Architectural Manufacturers Association*. De plus, North Star garantit ses portes et fenêtres de vinyle contre les défauts de fabrication et de matériaux par l'entremise d'une garantie à vie cessible. Le présent document contient la convention intégrale entre toutes les parties quant à cette garantie. Aucune autres garanties expresses ou tacites ne sont contenues dans la présente garantie.

- **Garantie à vie sur les cadres et les châssis de fenêtres et de portes patio blanches**
- **Garantie de 20 ans sur les stratifiés intérieurs et extérieurs de couleur**

Les cadres et les châssis North Star ne s'estomperont pas ni se décoloreront, cloqueront, s'écailleront, s'effriteront, se corroderont, se contracteront ni ne se déformeront au-delà des normes de l'industrie.

Les soudures des coins de fenêtres de couleur peuvent s'estomper au fil du temps. C'est au propriétaire qu'incombe la responsabilité des retouches des couleurs.

Garantie à vie sur la ferrure

La ferrure des fenêtres est couverte par une garantie à vie. La ferrure des portes patio est couverte pendant une période de cinq (5) ans.

Garantie à vie limitée sur les unités étanches avec espaceur Super Spacer^{MD}

Les unités étanches North Star à vitrage isolant avec espaceur Super Spacer^{MD} sont couvertes par une garantie à vie contre la défaillance de leur étanchéité. La défaillance d'étanchéité d'une unité est définie comme étant la perte de l'étanchéité entre le verre et

l'espaceur Super Spacer, laquelle entraîne l'infiltration d'humidité ou de poussière dans l'espace d'air situé entre les surfaces opposées de verre. En aucun cas du verre brisé ou fissuré sera-t-il couvert par la garantie.

- Les unités étanches de remplacement installées sous garantie dans des fenêtres et des portes patio North Star conservent le reste de la garantie originale du verre
- Les unités étanches installées dans des produits non-North Star sont garanties contre la défaillance d'étanchéité pendant un an
- Les unités étanches dotées d'un store entre les vitres sont garanties pendant 10 ans contre la défaillance d'étanchéité et contre la défaillance mécanique

Ce qu'il vous faut savoir

Réparation ou remplacement

L'obligation de North Star se limite à la réparation ou au remplacement d'un produit qu'elle juge défectueux. North Star jouira d'un délai raisonnable pour remédier à tout défaut tandis que le propriétaire lui prêtera assistance de manière raisonnable et avenante. Aucune indemnité ne sera accordée pour perte de temps, désagrément ou perte commerciale ni pour quels que dommages indirects spéciaux ou autres que ce soit. Lorsqu'une pièce identique de rechange n'est pas disponible, North Star peut utiliser des pièces de qualité comparable ou supérieure.





Les exceptions à la garantie

North Star n'assumera pas de responsabilité pour :

1. Des coûts de main-d'œuvre de quelle que sorte et pour quelle que raison que ce soit, y compris pour le retrait, le remplacement et/ou la réinstallation de tout produit pouvant avoir besoin de maintenance
2. Des défauts ou dommages attribuables à l'installation, au vieillissement normal, aux accidents, au feu, à l'inondation ou à d'autres catastrophes naturelles, au vandalisme, aux émeutes ou aux troubles civils, à la mauvaise utilisation, à l'abus par des émanations ou vapeurs nocives ou des polluants chimiques dans l'atmosphère, à la moisissure, au tassement du bâtiment ou à la défaillance structurelle des murs ou des fondations
3. Des contraintes dues à de la chaleur localisée qui entraîne des écarts excessifs de température sur le verre ou le vinyle
4. Des dommages causés par le nettoyage avec des solvants nocifs
5. Des pièces de vinyle ayant été peintes ou recouvertes (ce qui, sauf l'application en usine, n'est pas garanti)
6. Le gauchissement, la déformation ou les dommages causés par l'accumulation excessive de chaleur entraînée par une ventilation insuffisante ou par l'application de tout liquide, plastique ou autre revêtement sur le verre
7. La corrosion des pièces métalliques dans des applications situées à moins de 3,2 km ou 2 miles d'une étendue d'eau salée
8. Des dommages aux moustiquaires causés par l'usure normale, la mauvaise utilisation ou l'abus
9. La condensation due à de l'humidité dans la structure ou entraînée par des écarts de température intérieure ou extérieure (voyez notre site Web ou communiquez avec votre marchand pour de l'information)
10. Des cloisons d'arrêt de ventilation
11. Le bris ou la fissuration du verre
12. Les variations naturelles des produits de bois tels que ceux utilisés dans les fenêtres en baie et arquées, les extensions de montants, etc.
13. Des pellicules teintées, appliquées au verre, autres que les pellicules 3M pour fenêtres résidentielles; (seules les pellicules 3M pour fenêtres, appliquées par un marchand 3M agréé, sont recommandées pour utilisation sur des produits North Star, et ce, sous réserve des dispositions de la garantie des pellicules 3M pour fenêtres résidentielles)
14. La ternissure de la ferrure de portes patio
15. Toute circonstance indépendante de la volonté de North Star

Les dates et la cession

La présente garantie entre en vigueur à la date de la facture de North Star. La garantie n'est cessible qu'à un second propriétaire. Afin d'activer la garantie pour un second propriétaire, il faut avoir rempli le Certificat de cession de garantie et l'avoir fait parvenir à North Star par la poste avec les frais administratifs de 113 \$ (TVH incluse).

Les fenêtres en baie et arquées

Une installation et une isolation appropriées s'avèrent critiques pour assurer un rendement adéquat. Toutes les fenêtres en baie et arquées doivent donc être soutenues solidement au moyen d'une jambe de force ou d'un système de suspension North Star. De même, les fenêtres en baie et arquées requièrent un toit ou une enceinte pour les protéger des éléments.

Le verre

Selon le *Canadian Glazing Standards Board* (CGSB, conseil canadien des normes de vitrage) en matière de verre de qualité vitrage, les imperfections telles que des bouillons, des cristaux, des éraflures et/ou des bulles minuscules s'avèrent normales et inhérentes à tout produit de verre. De telles imperfections mineures ne sont pas sous garantie. Ce que North Star garantit, c'est que le verre utilisé pour ses produits de fenêtres et de portes patio a été fabriqué en conformité avec le CGSB en matière de verre de qualité vitrage.

À REMPLIR PAR LE SECOND PROPRIÉTAIRE

CERTIFICAT DE GARANTIE

Cession au second propriétaire

Le présent certificat doit inclure le numéro de série se trouvant sur l'étiquette de garantie North Star/CSA qui est apposée à la fenêtre, à la porte ou entre les vitres.

--	--	--	--	--	--	--	--

(Les 7 premiers chiffres du numéro de série imprimé sur l'étiquette de la fenêtre)

Le présent certificat doit être rempli par le second propriétaire qui le poste à North Star Manufacturing dans un délai de trente (30) jours de la cession, accompagné des frais administratifs de 113 \$ (TVH incluse).

Second propriétaire _____

Signature _____

Adresse de la propriété _____

Municipalité, prov. _____

Code postal _____

Téléphone à domicile () _____

Courriel _____

Date de la cession _____

Nom du propriétaire original _____

Date _____

À REMPLIR PAR LE PREMIER PROPRIÉTAIRE

CERTIFICAT DE COUVERTURE

Le présent certificat doit inclure le numéro de série se trouvant sur l'étiquette de garantie North Star/CSA qui est apposée à la fenêtre, à la porte ou entre les vitres.

--	--	--	--	--	--	--	--

(Les 7 premiers chiffres du numéro de série imprimé sur l'étiquette de la fenêtre)

Le présent certificat doit être rempli par le marchand, signé par l'acheteur, puis posté à North Star Manufacturing dans un délai de trente (30) jours de la fin de l'installation.

Acheteur original _____

Signature _____

Adresse de la propriété _____

Municipalité, prov. _____

Code postal _____

Téléphone à domicile () _____

Courriel _____

Date de l'installation _____

Nom du marchand _____

Date _____

Remplissez votre formulaire de garantie en ligne
www.northstarwindows.com/fr



Remplissez votre formulaire de garantie en ligne
www.northstarwindows.com/fr



L'information ci-dessous nous aide à comprendre les raisons qui vous ont motivé à faire l'achat de fenêtres de vinyle North Star. Veuillez svp prendre quelques minutes pour répondre aux questions suivantes.

1. Comment avez-vous entendu parler des fenêtres de vinyle North Star?

2. Comment avez-vous choisi votre marchand?

- Recommandation Pages Jaunes
 Télé Radio
 Journaux Prospectus
 Site Web de North Star

3. Où les fenêtres seront-elles utilisées?

- Maison neuve Adjonction
 Rénovation

4. Quel est l'âge approximatif de votre maison?

_____ (ans)

5. Depuis combien de temps êtes-vous propriétaire de cette maison?

_____ (ans)

6. À quel groupe d'âge appartenez-vous?

- Moins de 35 ans 35-45 ans
 46-55 ans Plus de 55 ans

Tout renseignement obtenu par l'entremise de la présente documentation s'avère confidentiel et ne sera donc pas dévoilé à quelle que tierce partie que ce soit sans le consentement écrit de la personne qui s'inscrit, conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques. L'entreprise reconnaît qu'elle a conscience de toutes les lois canadiennes applicables en matière de protection de renseignements personnels recueillis, utilisés ou dévoilés en rapport avec des activités commerciales et elle respectera ces lois applicables ainsi qu'elle fera ses représentants respecter ces lois.



Prière de mettre dans une enveloppe et de poster à :

North Star Manufacturing
À l'attention du service de garantie
40684 Talbot Line
St. Thomas (Ontario) N5P 3T2

Prière de mettre dans une enveloppe et de poster à :

North Star Manufacturing
À l'attention du service de garantie
40684 Talbot Line
St. Thomas (Ontario) N5P 3T2

Merci

Depuis 1985, la société North Star s'avère un chef de file de l'industrie en matière de fabrication de fenêtres et de portes de vinyle. Elle s'est aussi taillé une réputation en matière de leadership, d'innovation et de production de fenêtres et de portes d'impeccable qualité.

Pour obtenir de plus amples informations sur la gamme complète de fenêtres et de portes North Star ou pour vous renseigner sur la couverture de notre garantie, veuillez communiquer avec l'un de nos marchands qualifiés ou visitez notre site Web à www.northstarwindows.com/fr.

Merci de nouveau d'avoir choisi North Star.

Pour faire une réclamation

Aviser par écrit le marchand ou distributeur original dans un délai de 30 jours de l'apparition du défaut.

Joindre les renseignements suivants :

- nom et adresse du propriétaire
- date d'installation
- brève description du défaut
- numéro de série de l'étiquette de garantie apposée à notre produit



northstarwindows.com/fr

©2019 North Star Manufacturing (London) Ltd.
Imprimé au Canada 129-396